



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET
INFORMATION SUR LE MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLVI)/4

FRANÇAIS
Original: Anglais

QUARANTE-SIXIÈME SESSION
5 – 10 novembre 2012
Yokohama (Japon)

EXAMEN DES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

INFORMATION ÉCONOMIQUE ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 16/93 Rev.4 (M) Phase IV Service d'information sur le marché des bois et produits ligneux tropicaux (MIS) (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	4 193 258
Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali :	\$EU	2 015 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	1 273 258
Non pré-affectés :	\$EU	650 000
Gouvernement de Suisse :	\$EU	170 000
Gouvernement des Etats-Unis :	\$EU	50 000
Gouvernement de la Suède :	\$EU	35 000
Financement en attente pour 2012 :	\$EU	240 000
Financement en attente pour 2013 :	\$EU	240 000

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat)

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt et unième (Yokohama, 1996)

Date de lancement : janvier 1997

Durée : Prévus : 24 mois avec prorogations de 2 ans

Le principal produit de ce projet, exécuté par le Secrétariat de l'OIBT depuis 1996, est le rapport bi-hebdomadaire du Market Information Service (MIS) dénomé Tropical Timber Market Report (TTMR). Les autres produits consistent en la communication d'informations aux lecteurs sur les questions commerciales spécifiques, en favorisant la communication et le réseautage entre les importateurs et les exportateurs et en fournissant des renseignements sur le commerce destinés à compléter les différentes autres produits et services du Secrétariat de l'OIBT.

Au fil des ans, le contenu du TTMR a évolué au fur et à mesure de l'évolution du commerce des produits ligneux tropicaux. Dans les premières années, l'accent avait été mis sur les tendances dans les marchés des produits primaires et au fur et à mesure que le commerce des produits secondaires progressait de nouveaux éléments ont été ajoutés au TTMR.

Ces dernières années, le rythme de croissance du commerce des produits secondaires du bois tropical a été phénoménal et un plan pour rééquilibrer le contenu du TTMR en vue de refléter les flux commerciaux en cours a été élaboré et sera mis en œuvre lorsque cette publication reparaitra.

Le TTMR compte plus de 12 000 abonnés qui reçoivent par email la notification de la sortie de chaque rapport. Le TTMR est reproduit sur de nombreux sites web de la profession du bois et il est fréquemment cité dans les milieux professionnels.

Depuis le début de l'année 2012, le TTMR est suspendu dans l'attente de son financement dans le cadre du Programme de travail biennal de l'OIBT 2012-2013.

2. PD 124/01 Rev.3 (M) Phase III Etape 1 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	500 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	200 000
Gouvernement de Suisse :	\$EU	200 000
Gouvernement de la Chine :	\$EU	100 000

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la Trente-deuxième (Bali, 2002) session :

Date de lancement : juillet 2011

Durée : Prévue : 18 mois
Écoulée : 14 mois

Ce projet a été conçu pour assister les dix membres africains de l'OIBT (qui sont tous également membres de l'Organisation africaine du bois, OAB), à appliquer les Principes, Critères et Indicateurs (PCI) de l'OIBT-OAB de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Ce projet comportait un renforcement étendu des capacités dans les dix pays membres et au sein de l'OAB elle-même. Le projet a été subdivisé en trois phases : la première et la deuxième phases étant elle-mêmes scindées en deux étapes afin de faciliter leur financement.

Les activités de ce projet ont été découpées en phases comme suit :

- Phase I Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans certains pays membres de l'OIBT et rédaction de PCI harmonisés (43 mois, étapes 1 et 2 achevées)
- Phase II Renforcement des capacités au niveau national dans les autres pays membres de l'OIBT et parmi des bénéficiaires au sein des pays retenus, y compris par la création de groupes de travail C&I dans tous les pays (35 mois, phases I et II achevées)
- Phase III Renforcement des capacités chez les bénéficiaires parmi les pays membres de l'OIBT, comprenant l'utilisation des PCI dans la certification et/ou les initiatives d'assurance de légalité (étape 1 en cours, étape 2 en attente de financement)

Le coordonnateur du projet dans sa phase II (M. François Hiol Hiol) a fait connaître son intention de démissionner à la fin de 2010, après avoir remis du rapport final et le rapport de vérification des comptes de la Phase II et après l'approbation du financement de l'étape 1 de la Phase III par le CIBT en sa quarante-sixième Session. L'OIBT a immédiatement entamé des recherches en vue de recruter un nouveau coordonnateur du projet au début de 2011, lequel a été trouvé en la personne de M. Olivier Ahimin, Côte d'Ivoire) ayant signé son contrat prévoyant une entrée en fonction en mars 2011. M. Ahimin a été retardé dans sa prise de fonction au siège de l'OAB à Libreville (Gabon) en raison des troubles en Côte d'Ivoire mais aussi de la cessation des opérations de l'OAB en 2010 en raison de problèmes administratifs, notamment l'absence de paiement des cotisations de ses membres. M. Ahimin a travaillé depuis la Côte d'Ivoire en mars et durant une partie du mois d'avril de l'année dernière afin de finaliser le plan des travaux et le budget de l'étape 1 de la phase III, en tenant compte de la générosité des donateurs qui ont assuré 500 000 dollars US de financement pour l'étape 1, ce qui dépasse de 100 000 dollars US le plan initial élaboré par M. Hiol Hiol. Ce financement supplémentaire a permis l'inclusion dans l'étape 1 de la phase III de certaines activités initialement prévues pour l'étape 2 et la réduction conséquente du budget de l'OIBT pour l'étape 2 de la phase III d'un montant équivalent. La révision du budget et du plan de travail a également tenu compte de la cessation des opérations de l'OAB laquelle devrait persister au moins pendant la durée d'exécution de l'étape 1 de la Phase III. Afin de maintenir le budget total de ce projet conforme à celui initialement approuvé, la contribution totale de l'OAB à la Phase III a été déplacée au budget de l'étape 2. Si l'OAB n'a pas repris ses opérations lorsque sera financée l'étape 2 de la Phase III, il pourra être nécessaire de réexaminer cette question et d'envisager un dispositif régional autre.

S'agissant de l'étape 1 de la phase III, ce projet est mis en œuvre uniquement par l'OIBT, avec une lettre d'entente officielle signée en juillet 2011 entre l'OIBT, le coordonnateur du projet et le représentant régional de l'OIBT (basé dans le même bureau à Libreville) ; les dispositions de cette lettre devant régir l'exécution et l'administration des projets (y compris le traitement des fonds du projet). Le plan de travail et le budget révisé de l'étape 1 de la phase III intégrant les aspects ci-dessus sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat (en français uniquement).

Au cours le premier semestre de 2012, le projet a financé la publication des tests d'essais de terrain sur les PCI pour les plantations du Togo, il a facilité l'examen des plans de gestion forestière avec prise en compte des PCI au Cameroun, a convoqué une réunion du groupe de travail national au Gabon en vue de l'adoption des PCI nationaux, facilité la plus ample élaboration de PCI de plantations et de forêts naturelles au Ghana et en Côte d'Ivoire, et a organisé des réunions de groupes de travail nationaux destinées à se prononcer sur les interventions du projet au Congo, en RDC, au Liberia et au Nigeria. Des audits de la gestion forestière utilisant les PCI ont été réalisés par le projet au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Libéria. Le coordonnateur du projet a continué de collaborer avec d'autres intervenants de la région, dont le bureau régional du WWF pour l'Afrique, qui assure le co-financement des activités dans certains pays et participe régulièrement à des comités directeurs de projets. The project coordinator has also established working links with the Central African Forest Observatory (OFCA) and officials responsible for VPA negotiations in relevant countries. Une mission de suivi du projet est prévue par le Secrétariat fin 2012, en conjonction avec une réunion du comité directeur du projet.

Le rapport d'avancement complet de ce projet remis par le coordonnateur du projet, ainsi que le plan de travail du semestre en cours, sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat (en français uniquement). Le coordonnateur du projet a également présenté un plan de travail et un budget révisé dans lesquels l'étape 2 de la phase III, du projet se trouve scindée en deux étapes plus petites (une nouvelle étape 2 et l'étape 3), ce dispositif étant destiné à faciliter les perspectives de financement complémentaire du projet à la présente session (voir la section C, point 2).

3. PD 182/03 Rev.2 (M) Amélioration du Système d'Information de Gestion des Statistiques Forestières (STATFOR) par l'intégration d'un module informatique de gestion des grumes transformées (Gabon)

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	439 618
Sous-compte A du Fonds du Partenariat de Bali :	\$EU	235 768
Gouvernement des Etats-Unis :	\$EU	50 000
Gouvernement du Gabon :	\$EU	153 850

Agence d'exécution : Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts (DIARF)

Approuvé par le Conseil à la session : Trente-septième (Yokohama, 2004)

Date de lancement : Janvier 2008

Durée : Prévue : 11 mois
Écoulée : 56 mois

Ce projet a été conçu pour développer plus avant le système de gestion et suivi informatisé des forêts (STATFOR) élaboré dans le cadre de trois projets OIBT antérieurs [PD 36/92 (M), PD 15/98 Rev.2 (M) et PD 56/00 Rev.3 (M)] et qui a été utilisé dans un grand projet de la Banque mondiale au Gabon. Ce projet vise à créer un nouveau module du STATFOR appelé TRANSFOR, qui étendra le système de suivi par code barre mis au point précédemment pour la filière depuis les grumes jusqu'aux sciages et aux placages. Cette extension du dispositif permettra aux pouvoirs publics de suivre le bois des grumes du stade de l'abattage à celui du produit final, rendant ainsi possible un meilleure captation des taxes et préparant le terrain à une éventuelle certification des produits bois exportés.

La convention de ce projet a été signée en juillet 2006. Le plan de travail de l'agence exécution avait été déposé en mai 2006. Après des retards prolongés, le Gouvernement gabonais a soumis en août 2007 ses

désignations du consultant international et des consultants nationaux, comme il était requis pour pouvoir engager les activités du projet. À l'issue de concertations, et de l'approbation par le Secrétariat des consultants proposés, le premier décaissement de fonds du projet a été effectué en janvier 2008, suite à quoi aucun compte rendu de l'avancement des travaux ne fut transmis par l'agence d'exécution en 2008. Au cours d'une mission de suivi du projet en Décembre 2008, le Secrétariat a été informé que le gouvernement du Gabon souhaitait apporter des révisions importantes à la proposition de projet et désigner de nouveaux consultants internationaux). Le Secrétariat a informé le gouvernement du Gabon que toute proposition révisée (comportant une révision budgétaire, les consultants désignés et la justification de ces modifications) devrait être soumise à l'examen du Comité à sa quarante-troisième session. Lors de la session, cependant, la délégation du Gabon a annoncé que le projet serait mis en œuvre comme initialement prévu avec le consultant internationale nommé à l'origine, que le premier versement des fonds envoyés en 2008 était encore intact et que le travail avait déjà commencé. Cela a été confirmé par le Secrétariat au cours d'une mission de suivi intervenue à la fin de 2009.

Le consultant international a travaillé avec l'équipe DIARF en 2010 pour mettre en œuvre les activités du projet, y compris le développement de TRANSFOR. Tous les biens d'équipement ont été achetés (véhicule, scanners de codes à barres, ordinateurs portables, etc.) et la mise en œuvre du projet s'est achevée avec succès à la mi-2011. Lors de la troisième mission de suivi du projet intervenue fin 2010, le gouvernement du Gabon a indiqué que le secteur privé au Gabon avait manifesté un intérêt considérable pour la technologie de traçabilité en cours d'élaboration dans le cadre du projet et a demandé que les activités du projet soient prolongées jusqu'à la fin de 2011 (sans rallonge budgétaire OIBT) pour permettre un élargissement des résultats du projet au secteur privé. Cet élargissement a été approuvé par le Secrétariat.

En 2011, le gouvernement du Gabon a souhaité que l'OIBT effectue une évaluation de ce projet de travaux statistiques et des projets similaires précédents menés dans le pays, en vue de s'assurer que les produits avaient été effectivement mis en œuvre dans les systèmes nationaux de gestion des forêts du pays. Cette demande faisait suite à une restructuration des organismes gouvernementaux en charge de la foresterie dans le pays. Le Secrétariat a accepté cette demande et a recruté un consultant pour mener à bien un examen à mi-parcours du projet en cours en utilisant les fonds communs destinés à l'évaluation des projets. Cette mission consultative qui a été menée à bien a produit des recommandations visant à assurer l'adoption des résultats du projet au niveau opérationnel au Gabon, notamment la proposition d'élaboration d'un petit projet complémentaire. Le rapport d'examen à mi-parcours est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

Aucun rapport final ni rapport d'avancement a été reçu de l'Agence d'exécution à temps pour figurer dans le présent rapport. Une mission de surveillance a été effectuée par le Secrétariat de l'OIBT en avril 2012 afin d'examiner les progrès accomplis dans ce projet (qui, comme indiqué ci-dessus devait avoir terminé toutes ses activités fin 2011) et d'aider à l'élaboration d'un dernier projet complémentaire jugé souhaitable par l'examen à mi-parcours, qui serait conçu pour opérationnaliser les produits de tous les projets statistiques financés par l'OIBT dans le système gabonais de gestion forestière. Cette proposition d'un projet complémentaire a été soumise à la mi-2012 pour examen au titre du programme thématique TMT. Toute éventuelle approbation ou tout financement de cette proposition sera subordonné à la présentation d'un rapport final satisfaisant et des états financiers de ce projet.

La délégation du Gabon sera invitée à présenter la situation actuelle du projet aux Comités.

4. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	739 040
Gouvernement du Japon :	\$EU	350 040
Gouvernement d'Australie :	\$EU	50 000
Japan Lumber Importers' Association :	\$EU	50 000
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	23 000
Gouvernement de PNG :	\$EU	222 000
Filière bois de PNG :	\$EU	44 000

Agence d'exécution : Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-troisième (Yokohama, 2007)

Date de lancement : Août 2010

Durée :	Prévue :	24 mois
	Écoulée :	25 mois

Ce projet vise à augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie nationale de PNG grâce à un accès accru aux marchés et une progression des grains en devises étrangères ; il vise également à améliorer les pratiques du secteur en matière de gestion forestière en favorisant l'application des lois forestières et la gouvernance.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-troisième session du CIBT en novembre 2007 et le contrat de projet a été signé en mai 2008. Après la signature de l'accord de projet, l'agence d'exécution a œuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le premier Plan d'action annuel (POA1). Après le rapport initial révisé incorporant YPO 1, et d'autres pièces utiles, ont été finalement soumis et approuvés, le premier versement de fonds OIBT au projet a été viré à l'agence d'exécution en décembre 2009, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au remplacement du personnel du projet et de ses consultants. Finalement, la mise en œuvre effective a commencé au début d'août 2010.

Depuis le début de l'exécution du projet, l'avancement des travaux a été marqué par les éléments suivants :

- Le premier rapport d'étape a été présenté le 25 février 2011.
- La première réunion du Comité technique du projet s'est tenue à Port Moresby (PNG), le 1er mars 2011.
- Le deuxième versement de fonds de l'OIBT a été opéré le 11 mai 2011.
- Le deuxième rapport d'étape a été présenté le 7 septembre 2011.
- Le troisième rapport d'activité a été présenté le 21 mars 2012.
- La deuxième réunion du Comité technique du projet s'est tenue à Port Moresby (PNG), du 21 au 23 mars 2012.
- Le troisième versement de fonds de l'OIBT a été opéré le 9 mai 2012.

À ce jour, le stade de réalisation des produits du projet est le suivant :

- Les réunions du Comité de coordination du projet ont eu lieu à l'Autorité des forêts et des descentes de terrain ont été effectuées pour inspecter les opérations forestières des stations du projet à Cloudy Bay et les travaux de préparation du logiciel système de traçabilité du bois se sont poursuivis ainsi que les travaux de liaison avec les différents intervenants ;
- Les outils, les techniques et les jalons de la concertation entre les intervenants ont été mis au point avec les homologues de l'autorité forestière de PNG (PNGFA) pour inclusion dans le plan d'exécution détaillé et la grille des rôles et attributions ;
- L'élaboration de la structure d'une base de données destinée à capter les flux d'information sur les produits ligneux a débuté ;
- Le logiciel devant être exploité pour ce système en cours de développement a été élaboré en version bêta. Des descentes de terrain ont été effectuées pour tester le logiciel prototype avec les deux sociétés partenaires, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd ;
- Les essais du logiciel sur le terrain ont été d'une grande utilité et plusieurs améliorations ont été identifiées. Suite aux essais de terrain, le logiciel a été mis au point en vue de son pré-lancement ;
- L'essai d'acceptation par les utilisateurs (EAT) a été réalisé sur la version de pré-lancement du logiciel. Cela a été fait par la SGS, la PNGFA, le CBSF, et le personnel du SBLC. L'EAT a été réalisée sur des ordinateurs de poche et également sur les versions Web des logiciels ;
- Les retours d'expérience EAT ont été transmis à Helveta Ltd pour aider à l'affinement de la version de pré-lancement du logiciel. Une version finale du logiciel a été élaborée et des manuels ont été rédigés en vue de paraître pendant la période de formation de septembre 2011 ;

- Les premières concertations de parties prenantes ont été effectuées, ce qui a permis la préparation d'un rapport de constatations. Ce document procure une base solide à l'élaboration de la Norme PNG de licéité du bois, de la Charte de la filière et du Module de surveillance des parties prenantes ;
- Le logiciel développé a été mis en œuvre pour les essais sur les deux sites d'essai, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd ;
- Des visites de terrain ont été effectuées pour aider à former et tester les utilisateurs du système ;
- Un certain nombre de problèmes de mise en œuvre ont été résolus grâce à des visites sur le terrain, utilisateurs développant une expérience d'utilisation du système ;
- Des membres du personnel de l'Administration forestière de PNG ont été formés à l'utilisation du nouveau système d'approbation de l'évaluation des redevances ;
- Les utilisateurs ont cerné un certain nombre de questions qui doivent être résolues dans toute mise en œuvre intégrale du système ;
- Les PDA utilisés dans le projet pilote ont montré quelques problèmes de fonctionnement en situation, obligeant parfois leurs utilisateurs à retirer le logiciel. Leur mise en œuvre intégrale nécessitera de mieux protéger le logiciel contre son effacement accidentel ;
- Par le biais d'un questionnaire d'orientation, des documents cadres et un atelier national, les premières activités de cadrage ont été menées à bien en concertation avec une tranche représentative d'intervenants inscrits ;
- Les résultats de recherche ont abouti à l'élaboration du projet de la 1ère norme la légalité du bois, d'une charte de la profession et d'un module de suivi des acteurs, destinés à permettre une rétroinformation au comité directeur du projet, préalablement à leur plus large diffusion et à la conduite d'essais sur le terrain.

Bien que ce projet accuse un retard considérable qui s'explique par le remplacement de membres de son personnel, le processus de mise en œuvre est en bonne voie et en conformité avec le plan de travail. L'Agence d'exécution étant en train de conclure le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques et le rapport d'audit financier final, si ces rapports pouvaient être reçus et jugé satisfaisant avant la quarante-sixième session du Comité, le Secrétariat les présenteront au Comité au point de son ordre du jour relatif aux projets achevés.

5. PPD 14/00 (M) Renforcement de la discussion sur le marché (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	171 500
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	25 500
Gouvernement d'Australie :	\$EU	10 000
Groupe consultatif sur le commerce (T-A-G) :	\$EU	6 000
Non-préaffectés :	\$EU	130 000
Financement en attente pour 2012 :	\$EU	50 000

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt-neuvième (Yokohama, 2000)

Date de lancement : Janvier 2001

Durée : Prévue : 24 mois avec prolongations régulières au titre du PTB

La discussion annuelle OIBT sur le marché est une tribune internationale de dialogue sur le commerce des bois tropicaux. Ces rencontres permettent également aux représentants de la profession de réfléchir aux dossiers commerciaux nombreux et souvent complexes que doivent traiter les gouvernements membres, et de s'y familiariser. Cet avant-projet renforce cette manifestation en permettant d'engager des intervenants sélectionnés.

La participation de certains orateurs invités à l'édition 2012 de la discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, ayant eu pour thème « Commercer sur des marchés difficiles », a été financée dans le cadre de cet avant-projet. Sur la somme de 100 000 dollars US budgétisés au titre de l'activité 32 du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2012-2013, une somme de 50 000 dollars américains a été reçue en financement. Le thème de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché en 2013 sera arrêté lors de la quarante-sixième session du Comité.

6. PPD 139/07 Rev.1 (M) Renforcement du système national d'information forestière (Thaïlande)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	116 005
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	50 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	34 505
Gouvernement de Thaïlande :	\$EU	31 500

Agence d'exécution : Département royal des forêts

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (Juin 2008)

Date de lancement : Avril 2012

Durée : Prévue : 8 mois
Écoulée : 5 mois

Le contrat d'avant-projet a été signé en mars 2011. Après la signature de l'accord d'avant-projet, l'agence d'exécution a œuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le premier Plan d'opération annuel (POA 1). Après que le rapport initial révisé incorporant le POA 1 et d'autres pièces utiles a été soumis et approuvés, le premier versement de fonds OIBT à l'avant-projet a été opéré au crédit de l'agence d'exécution en avril 2012. L'exécution de cet avant-projet a commencé en avril 2012. Le premier rapport d'étape a été présenté en août 2012.

Depuis le début de la mise en œuvre du projet, le déroulement des travaux a été jalonné comme suit :

- Le personnel du projet discuté des activités en détail dans le rapport initial et la préparation de la méthodologie et du plan de travail détaillé ;
- Le Groupe de travail interinstitutions (GTI) a été créé. Trois représentants ont été nommés au GTI.
- La première réunion du Groupe de travail interinstitutions a été organisée à ce moment sans la participation des parties prenantes en tant qu'observateurs. La méthode utilisée pour la collecte des données a été discutée et les membres du GTI ont convenu d'organiser des réunions avec les responsables de la gestion des données et des informations dans leurs départements en vue d'actions futures ;
- La préparation du questionnaire pour la collecte des données a été effectuée afin de couvrir tous les aspects des données nécessaires à des activités connexes. Trois réunions avec les responsables de la gestion des données de trois départements ont été organisées afin d'éclairer les objectifs de la collecte des données ; a été expliquée la méthode de remplissage des questionnaires distribués et les données attendues. Les questionnaires remis ont été analysés et un rapport a été produit.

Bien que ce projet accuse un retard considérable qui s'explique par la finalisation de son rapport de lancement, le processus de mise en œuvre est actuellement en bonne voie et en conformité avec le plan de travail.

[B] Projets en attente de leur contrat d'exécution

1. **PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)**

Budget et sources de financement :

Phase III

Budget total :	\$EU	788 043
Gouvernement du Japon :	\$EU	392 930
Gouvernement d'Australie :	\$EU	60 000
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	25 000
Gouvernement de Corée :	\$EU	20 000
Gouvernement des Philippines :	\$EU	290 113

Agence d'exécution : Philippines Forest Management Bureau (FMB)

Approved : Printemps 2011

Durée : Prévus : 18 mois

Le Gouvernement philippin examine actuellement le contrat d'exécution de ce projet.

[C] Projets en attente de financement**1. PD 16/93 Rev.4 (M) Service d'information sur le marché des bois tropicaux et produits dérivés (MIS) - Phase IV 2012-2013 (OIBT)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU 480 000
Financement en attente pour 2012 :	\$EU 240 000
Financement en attente pour 2013 :	\$EU 240 000

Agence d'exécution : OIBT (Secrétariat)

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt et unième (Yokohama, 1996)

Durée : Prévus : 24 mois avec prorogations de 2 ans

Comme indiqué à la section A, point 1, le financement de ce projet n'a pas encore été alloué pour les années 2012-2013. Le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à reprendre sa mise en œuvre dès que les fonds affectés seront disponibles sur le Compte spécial.

2. PD 124/01 Rev.3 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines Phase III Étape 2 (OIBT/OAB)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU 1 118 144
Contribution OIBT :	\$EU 944 144
Contribution OAB :	\$EU 174 000

Agences d'exécution : OIBT et OAB

Approuvé par le Conseil à la session : Trente-deuxième (Bali, 2002)

Durée : Prévus : 18 mois [Phase III]

Comme indiqué dans la section A, point 2, une proposition a été présentée par le coordonnateur du projet, à la suite d'une recommandation du comité directeur du projet de scinder l'étape 2 de la phase III, du projet en nouvelles étapes 2 et 3 dotées chacune d'une durée d'exécution de 18 mois et d'un budget de US \$ 500 000 00 pour la première et US \$ 618 144 00 pour la seconde (les commentaires du point 2 de la section A, concernant la contribution de l'OIBT s'appliquent désormais à la nouvelle étape 3). Le nouveau budget et le plan de travail de l'étape 2 ainsi proposée sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat (en français seulement) ; l'augmentation de la durée proposée de la phase III dans sa totalité se fonde sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre des phases antérieures du projet autant que sur la recommandation du comité directeur du projet. Le Comité sera invité à approuver cette nouvelle répartition et de recommander l'octroi d'un financement immédiat à la nouvelle Étape 2 de la Phase III de ce projet en raison de l'achèvement imminent de l'étape 1 de la même phase et de la nécessité d'assurer une exécution des activités sans hiatus (notamment sans interrompre les services du coordonnateur du projet).

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (Mondial)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	3 449 551.89
Gouvernement du Japon :	\$EU	1 216 900.00
Gouvernement du Danemark :	\$EU	300 000.00
Gouvernement de Suisse :	\$EU	210 000.00
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	155 000.00
Gouvernement du Royaume Uni. :	\$EU	80 000.00
Gouvernement d'Australie :	\$EU	77 354.89
Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali :	\$EU	970 000.00
Secteur privé :	\$EU	340 297.00

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat

Approuvé par le Conseil à la session : Septième (Yokohama, 1989)

Date de lancement : Avril 1990

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

L'objectif de ce projet est d'améliorer les capacités d'identification et de formulation de projets chez les responsables des pays producteurs membres de l'OIBT, afin d'accroître leurs capacités nationales à attirer des investissements et des aides dans le secteur forestier. L'importance de ce projet a été reconnue par les Décisions 2(X), 2(XI), 6(XIII) et 8(XVIII) du Conseil, qui rappellent aux Membres que des experts sont disponibles au titre de ce projet, et les encouragent à y faire appel pour améliorer leur capacité à identifier et à formuler de bons projets.

Ce projet est étroitement lié à d'autres activités de l'OIBT, en particulier celles du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, et des services de consultants intervenant dans les cycles de projets, dont l'ensemble constitue une approche multifonctionnelle pour rechercher la qualité dans l'organisation et l'exécution du cycle des projets. Ce projet a financé plusieurs missions consultatives destinées à aider les membres dans leur formulation de projets et a organisé plusieurs ateliers de formation.

Pendant la période considérée, les activités effectuées ont été les suivantes :

- L'achèvement de la phase 2 de l'étude de faisabilité de la REDD + en Indonésie, en coopération avec Marubeni / METI Japon et la préparation à la mise en œuvre de la Phase 3.

2. **PD 39/93 Rev.4 (I) Ph.II Développement, application et évaluation de l'énergie de la biomasse par la fabrication de briquettes, la gazéification et la combustion de résidus (déchets ligneux et agricoles) (Cameroun)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	1 129 550
Fonds commun pour les produits de base :	\$EU	791 550
Gouvernement du Cameroun :	\$EU	338 000

Agence d'exécution : Centre de Promotion du Bois (CPB) du Ministère camerounais des Forêts et de la Faune

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-cinquième (Yokohama, 2009)

Date de lancement (projet relancé) : septembre 2010

Durée : Prévue : 20 mois
 Écoulée : 23 mois

Le Comité a noté que le projet avait été financé par le Fonds commun pour les produits de base (CFC) et qu'il avait été entamé en 1997 avec pour objectif l'introduction et transfert dans le secteur commercial de Malaisie et du Cameroun de technologies de production énergétique exploitant la biomasse. Ainsi que l'avaient préconisé le Comité à sa quarante et unième session, une mission technique a été dépêchée pour procéder à une évaluation approfondie de l'exécution de la composante camerounaise du projet, du 21 au 26 janvier 2008. Le 27 Juin 2008, le ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun a donné son assentiment au rapport et recommandations de la Mission et le 31 Octobre 2008, le Directeur général du CFC donna son accord à la proposition de reprendre l'exécution de la composante camerounaise du projet.

Pendant la période considérée, des activités inscrites au plan des travaux du projet qui ont été menées à bien ont été les suivantes :

- Examen de la littérature technique des deux systèmes de bioénergie (briquetage et combustion incomplète) ;
- Développement des principes de conception des deux systèmes de bioénergie ;
- Voyage en Malaisie de quatre experts du projet (deux du sous-projet de briquetage et deux du sous-projet de la combustion incomplète) en vue d'un échange d'expérience avec l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM) et des experts ;
- Élaboration de plans et dessins industriels des deux systèmes de bioénergie, et
- Élaboration de documents complets de conception technique pour les deux systèmes de bioénergie.

La conception de l'architecture des deux systèmes de bioénergie a été achevée et les plans techniques, dessins industriels, conception mécanique des composants de l'équipement sont en cours d'élaboration. La première réunion du CDP a été programmée pour septembre 2012.

3. PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Réseau OIBT d'échange d'information et d'appui aux projets [Phase I et Phase II] (Mondial)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	6 996 571.97
----------------	------	--------------

Phase I

Fonds du Partenariat de Bali :	\$EU	505 556.00
--------------------------------	------	------------

Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	1 085.97
--------------------------------	------	----------

Phase II

Fonds du Partenariat de Bali :	\$EU	3 893 913.00
--------------------------------	------	--------------

Gouvernement du Japon :	\$EU	216 017.00
-------------------------	------	------------

Fonds libres d'affectation :	\$EU	1 180 000.00
------------------------------	------	--------------

Financement en attente pour 2011 :	\$EU	150 000.00
------------------------------------	------	------------

Financement en attente pour 2012 :	\$EU	300 000.00
------------------------------------	------	------------

Financement en attente pour 2013 :	\$EU	750 000.00
------------------------------------	------	------------

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat)

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt-sixième (Chiang Mai, 1999)

Date de lancement : décembre 1999

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

Ce projet s'inscrit en prolongement des travaux menés dans le cadre du projet OIBT PD 17/93 Rev.3 (M,F,I), qui, démarré en 1994, a produit et distribué 22 numéros du bulletin de l'OIBT Actualités des forêts

tropicales (AFT). Le projet PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) a été approuvé par le Comité de l'Industrie forestière et le Conseil à sa vingt-cinquième session, et a été financé à sa vingt-septième session. Ses travaux ont débuté en décembre 1999.

L'objectif de ce projet est d'assurer le fonctionnement d'un service de recueil, compilation et diffusion d'informations, et de préparer et distribuer *Actualités des forêts tropicales* en couvrant les trois principaux domaines d'activité de l'OIBT, à savoir le reboisement et la gestion forestière, l'industrie forestière et l'information économique et information sur le marché. À ce jour, 46 numéros du bulletin en anglais, en français et en espagnol ont été produits dans le cadre de PD 13/99 Rev. 2 (M,F,I). La maquette, la production et la distribution du bulletin sont désormais assurées (depuis mi-2008) par Design One à Sydney (Australie).

Suite aux efforts pour encourager les abonnés des pays développés à accéder au rapport sur le site Internet de l'OIBT, la liste de diffusion papier pour le bulletin est désormais à moins de 15 000 pour les trois langues. *Actualités des Forêts Tropicales* est l'une des revues internationales de foresterie tropicale les plus lues.

Lors de la quarante-septième session du Conseil en novembre 2011, le projet a été prorogé de deux ans dans le cadre du programme de travail biennal de l'OIBT pour les années 2012-2013 et des financements s'élevant à un 1 2 million de dollars ont été mis à disposition à partir du Sous-compte B du Fonds du partenariat de Bali afin d'en assurer l'exécution en continu pendant cette période. En l'absence de tout engagement de financement, les activités inscrites à ce projet (soit la publication d'AFT) a cessé à la fin de 2011. Les activités menées dans le cadre du projet devraient être financées au titre des activités essentielles inscrites au budget administratif ainsi que le prévoit l'AIBT de 2006, cette nouvelle composante budgétaire devant être approuvée lors de la 48e session du Conseil. Dans l'hypothèse où des fonds soient mis à disposition, la publication d'AFT reprendra en 2013 comme activité essentielle au sens du budget administratif de l'OIBT et ce projet sera déclaré terminé.

4. PD 347/05 Rev.2 (I) Promotion des nationaux gabonais à la profession forestière grâce au développement du Partenariat PME Forestier (Gabon)

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	384 200
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	\$EU	278 200
Gouvernement des Etats-Unis :	\$EU	15 000
Gouvernement de Norvège :	\$EU	10 000
Gouvernement de la France :	\$EU	10 000
Gouvernement du Gabon :	\$EU	71 000

Agence d'exécution : Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)

Approuvé par le Conseil à la session : Trente-huitième (Brazzaville, 2005)

Date de lancement : Mars 2006

Durée : Prévue : 12 mois
Réelle : 76 mois

Ce projet vise à renforcer la participation des ressortissants gabonais à la gestion durable des concessions forestières et à la valorisation du bois, tout en définissant un mécanisme de promotion et de financement de l'exploitation forestière et d'activités de valorisation du bois prises en main par des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des Gabonais.

L'Agence d'exécution a présenté le rapport d'achèvement fin juillet 2012, indiquant que tous les produits ont été obtenus, comme suit :

- Produit 1 : Évaluation de la situation actuelle des PME gabonaises : produit réalisé, le rapport technique correspondant a été remis à l'OIBT en octobre 2006, dans lequel les mécanismes de crédit à la disposition des PME et les besoins réels de celles-ci ont été analysés.

- **Produit 2 :** Sélection de cinq PME devant participer aux activités du projet et aux missions : en février 2007, cinq PME ont été sélectionnées en fonction d'un ensemble de critères, qui comprenait notamment les principales activités de l'entreprise, sa motivation, sa surface financière, son degré d'organisation, etc. Les PME sélectionnées comprennent une entreprise forestière, deux scieries, et deux fabriques de meubles. Les PME sélectionnées ont participé aux missions au Brésil et en Afrique du Sud.
- **Produit 3 « Mission organisée au Brésil et en Afrique du Sud par cinq ressortissants gabonais ou PME gabonaises et responsables de l'Administration en charge des industries forestières » :** la mission au Brésil a été réalisée en 2007, alors que la mission en Afrique du Sud a été réalisée en février 2011. Dans les deux voyages les autorités gabonaises comme les représentants de PME ont eu la possibilité d'apprendre à connaître les mécanismes financiers créés pour soutenir les PME, d'identifier les lignes de crédits convenant à l'acquisition de technologies, et ont noué des contacts en vue 'une coopération accrue avec des institutions gouvernementales brésiliennes et sud-africaines ainsi qu'avec le secteur privé ; il importe de souligner que la mission sud-africaine s'est soldée par la création de co-entreprises pour les PME gabonaises.
- **Produit 4 « Un mécanisme de financement des nationaux et PMEF est identifié et mis en place » :** le mécanisme de financement a été identifié et validé dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé en octobre 2011 ; le mécanisme qui doit se déployer en deux étapes :
 - Dans la première étape, une nouvelle unité sera créée au sein du Ministère des Eaux et Forêts pour aider les PME, en améliorant leur accès aux lignes de crédit existantes, en centralisant toutes les demandes de financement et en supervisant leurs progrès, et
 - Dans la deuxième étape, les institutions compétentes chargées de promouvoir et de soutenir le développement des PME sont réorganisées.
- **Produit 5 « Une proposition de projet visant à appuyer la mise en oeuvre de ce mécanisme avec la participation des cinq nationaux/PMEF sélectionnés est développée » :** la proposition de projet a été rédigée ; cependant elle n'a pas encore été soumise officiellement au Secrétariat de l'OIBT par le Gouvernement du Gabon.

En dépit de l'important retard intervenu dans sa mise en oeuvre en raison occasionné par un décaissement tardif des fonds homologues, le projet a été exécuté dans les limites de la contribution budgétaire de l'OIBT, et en réalisant des économies d'un montant de US \$ 23 424,00, tandis que la contribution homologue a été augmentée en passant de US \$ 71 000,00 à US \$ 80 000,00.

Problème : Le rapport d'audit financier final n'a pas été présenté et le solde financier d'un montant de US \$ 1 424,00 n'a pas été restitué par l'agence d'exécution, en dépit de plusieurs rappels de la part du Secrétariat de l'OIBT.

Proposition : Les Comités pourront souhaiter donner la parole au représentant du Gabon en vue de s'enquérir des dernières informations relatives à la situation de ce projet et pourront également inviter instamment le Gouvernement du Gabon à présenter le rapport d'audit financier final et à restituer le reliquat des fonds de la contribution OIBT à son Secrétariat dès que possible.

5. **PD 364/05 Rev.4 (I) Initiation des populations villageoises aux techniques d'extraction des huiles nobles et essentielles en milieu rural à partir des plantations d'*Eucalyptus citriodora* au Congo**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	622 261
CFC :	\$EU	480 511
Gouvernement de la République du Congo :	\$EU	141 750

Agence d'exécution : Service National de Reboisement (SNR)
(National Reforestation Service)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarantième (Mérida, 2006)

Date de lancement : mars 2010

Durée : Prévue : 24 mois
Écoulée : 29 mois

Les deux objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Objectif spécifique 1 : Initier les populations villageoises à la maîtrise des techniques d'extraction des huiles essentielles
- Objectif spécifique 2 : Créer une filière de commercialisation des huiles essentielles.

Au cours de la période visée par le présent rapport, ont été menées des activités conduisant à la réalisation de l'Objectif spécifique 1, à savoir :

- Produit 1.1 « Programme de développement de l'extraction des huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora* préparé » : l'Agence d'exécution a engagé le consultant qui a effectué la visite de terrain en mars 2012 tandis que le reste des activités est en cours.
- Produit 1.2 « Formateurs formés aux techniques d'extraction des huiles essentielles » : le projet a acquis cinq extracteurs « paysans » en 2011, tandis que l'acquisition d'équipements plus modernes est en instance. Les activités que constituent la sélection des sites pilotes (Ossio, Odziba, Loudima, Loandjili en République du Congo, et Kinzono en RDC), la formation de formateurs (10 formateurs pour la République du Congo et la RDC), et l'enseignement de formations dans les communautés villageoises sont terminées. Des rapports techniques sur la sélection des sites les formations à l'emploi d'extracteurs « paysans » ont été remis au secrétariat de l'OIBT.
- Produit 1.3 « Organisation de la production » : les activités conduisant à ce produit n'ont pas encore été effectuées mais elles sont inscrites au cahier des charges du consultant.

S'agissant des produits relevant de l'objectif spécifique 2, à savoir « Marché de l'huile essentielle d'*Eucalyptus citriodora* organisé » et « Production d'huiles essentielles et techniques de marketing diffusées par la vulgarisation » leurs activités n'ont pas encore commencé.

Au vu de la lenteur des progrès de ce projet, l'Agence d'exécution a demandé une prolongation sans apport de fonds supplémentaire jusqu'en mars 2013, ce qui a été approuvé par le CFC après révision du POA correspondant.

6. PD 385/05 Rev.4 (I,F) Industrialisation, commercialisation et gestion durable de dix essences mexicaines autochtones

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	1 965 119
Gouvernement du Japon :	\$EU	314 678
Gouvernement du Mexique :	\$EU	1 650 441

Agence d'exécution : Université de Guadalajara (Département du bois, de la cellulose et du papier)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante et unième (Yokohama, 2006)

Date de lancement : décembre 2008

Durée : Prévue : 36 mois
Écoulée : 42 mois

Le projet vise à acquérir des informations techniques sur les 10 espèces indigènes de bois tropicaux en vue d'améliorer leur productivité et leur gestion forestière, et d'identifier des créneaux de marché pour les produits primaires et transformés à base de ces essences, pour les trois objectifs spécifiques les suivants :

- Objectif spécifique 1 : Définir les itinéraires sylvicoles et les systèmes de production de dix essences à bois tropical indigènes au fort potentiel marchand ;
- Objectif spécifique 2 : Identifier le potentiel technologique et industriel des espèces sélectionnées, et
- Objectif spécifique 3 : Identifier le potentiel commercial et des niches de marché pour chacune des espèces sélectionnées en fonction de leur potentiel technologique et industriel.

L'Agence d'exécution fait savoir au Secrétariat de l'OIBT que toutes les activités du projet avaient été achevées en juin 2012 avec la présentation de six rapports techniques, qui sont disponibles sur le site Web de l'OIBT à http://www.itto.int/project_reports/. L'Agence d'exécution a mené les activités sur un total de onze espèces de bois au lieu des dix qui avaient été envisagées dans le document de projet.

L'avancement vers la réalisation des produits a été rapporté comme suit :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produits 3.1.1 Futurs programmes de gestion sylvicole durable de 10 espèces sélectionnées et 3.1.2 « Diagnostic sylvicole des essences étudiées » : un rapport technique a été rédigé et remis qui comporte des informations sur l'inventaire forestier, la cartographie et la gestion des espèces sélectionnées, avec d'autres informations supplémentaires..
- Produit 3.1.3 « Formation des producteurs forestiers » : un forum a été organisé dans la ville de Campeche (Etat de Quintana Roo) pour examiner et analyser les stratégies de gestion durable des forêts, et de l'industrialisation et de la commercialisation des essences retenues. Les sujets de ce forum : législation, inventaire forestier, volume des essences sélectionnées, expériences dans les plantations forestières commerciales et répartition des essences. Plus d'informations sur le forum est disponible dans le rapport mentionné au point précédent.

Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 3.2.1 « Étude de diagnostic sur les entreprises de transformation primaire et secondaire du bois dans la région objet de l'étude ». Un rapport technique a été remis qui décrit les industries du bois primaire et secondaire dans les Etats de Campeche, Quintana Roo, Tabasco et du Yucatan. Le rapport fournit des informations détaillées sur l'origine des matières premières, leurs volumes et leurs coûts, la capacité de production installée et la capacité de production utilisée, les machines et l'équipement disponibles, l'emploi et le niveau de compétences des employés, les produits ligneux valorisés et leurs marchés.
- Produit 3.2.2 « Caractérisation technologique des essences sélectionnées » : a un rapport technique a été présenté, qui comporte des éléments sur la méthodologie utilisée dans les essais de laboratoire, la structure et la qualité du bois, les propriétés physico-mécaniques, la durabilité naturelle, le séchage, la fabrication, la production de lamellé-collé, et les utilisations des onze essences retenues. En outre, une brochure résumant les propriétés des essences à bois d'œuvre a également été conçue et produite pour s'y référer commodément. Les onze essences retenues sont les suivantes :
 - *Brosimum alicastrum* (Ramón),
 - *Manilkara zapota* (Chicozapote),
 - *Bucida buceras* (Pucté),
 - *Lonchocarpus castilloi* (Machice),
 - *Metopium brownei* (Chechén),
 - *Platymiscium yucatanum* (Granadillo),
 - *Tabebuia rosea* (Rosamorada),
 - *Caesalpinia platyloba* (Chacté viga),
 - *Lysiloma bahamensis* (Tzalam),
 - *Piscidia piscipula* (Jabín), et
 - *Tabebuia donnell-smithii* (Primavera).
- Produit 3.2.3 Formation et assistance techniques pour les industries de première et deuxième transformations du bois : Des concertations avec les producteurs forestiers et des représentants des entreprises forestières ont eu lieu dans le but de concevoir le contenu de l'assistance technique devant être fournie dans le cadre du projet. Des ateliers techniques sur le sciage du bois, le

séchage, la planification, le marketing et le style ont été prévus pour le dernier trimestre de 2011, mais on s'attend à ce que des informations détaillées soient fournies dans le rapport d'achèvement qui doit encore être soumis.

- **Produit 3.2.4 Diffusion de l'information :** Une manifestation finale consacrée à la diffusion des acquis a eu lieu à Chetumal (Quintana Roo), les 8 et 9 mars 2012, afin de présenter les résultats du projet aux parties prenantes concernées dont les « ejidos » (unités forestières communales), les entreprises de la profession du bois, artisans, charpentiers, les commerçants et les autorités locales. La manifestation a également mis en exergue des prototypes de produits bois des espèces retenues, qui ont été exposées sur le site de la manifestation. Des présentations techniques de cette manifestation sont disponibles sur le site Web de l'OIBT.

Pour l'objectif spécifique 3

- **Produit 3.3.1 Exploitation et diversification des produits :** un rapport technique a été présenté, axé sur le développement de produits ligneux à forte valorisation et des créneaux de marché haut de gamme dont les meubles, articles de décoration, articles de cuisine, accessoires pour la maison, parures, etc, ainsi que le développement d'une marque collective devant servir au marchandisage et à la commercialisation de ces produits. Pour ces produits particuliers, l'Agence d'exécution a organisé un concours avec plusieurs universités au Mexique.
- **Produit 3.3.2 Etudes des créneaux de marché et des prix des essences sélectionnées :** un rapport technique a été présenté qui contient le résultat d'une analyse SWOT de l'industrie du bois au Mexique, donnant un aperçu de la demande du marché pour les produits bois, l'évolution constatable de divers créneaux potentiels (construction, mobilier, alcool, parures, etc) et l'accueil que réserve le marché à ces essences, à partir d'enquêtes menées lors de salons professionnels au Mexique et aux États-Unis.

En ce qui concerne la pérennisation des acquis du projet, l'Agence d'exécution ont signé un protocole d'entente avec le gouvernement de l'État de Quintana Roo portant sur le transfert des savoir-faire engendrés par le projet et de nouvelles recherches sur les essences à bois d'œuvre concernées et leurs utilisations potentielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Agence d'exécution était occupée à la rédaction du rapport d'achèvement et à la révision de la déclaration d'audit financier final, conformément aux dispositions énoncées dans l'Accord de projet.

7. PD 433/06 Rev.3 (I) Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	821 787
Gouvernement du Japon :	\$EU	466 927
Gouvernement de Suisse :	\$EU	50 000
ANPM :	\$EU	304 860

Agence d'exécution : National Hardwood Flooring Association (ANPM)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (juin 2008)

Date de lancement : mars 2011

Durée : Prévue : 30 mois
Écoulée : 17 mois

Ce projet concerne l'ensemble de la filière industrielle des lattes de parquet, et comporte des activités entrant dans le cadre de la gestion forestière, de la fabrication et de la mise en œuvre finale de ces produits. Son objectif de développement est de contribuer à l'exploitation adéquate et durable des ressources forestières de la forêt tropicale brésilienne.

Son objectif spécifique est d'accroître les rendements matière dans la filière de production de lattes de parquet en bois massif, de la forêt au produit final, d'intégrer l'extraction et l'exploitation des essences à bois d'œuvre commercial moins utilisées, d'améliorer les procédés de séchage et de fabrication, de valoriser et de rehausser la qualité des produits, de promouvoir le recyclage des résidus, et de produire des avantages sociaux aux employés de la filière.

Au terme de 17 mois d'exécution, l'avancement des travaux vers l'obtention des produits du projet a été le suivant :

- Produit 1 Proposition d'un modèle de gestion destiné à intégrer l'exploration et l'utilisation de bois provenant d'espèces commerciales moins utilisées (« essences secondaires ») : les essences secondaires ont été identifiées et les essais de laboratoire (densité, retrait, dureté Janka et le comportement de séchage au four, coupes superficielles et finition, imprégnation et densification, et traitement thermique) destinés à déterminer leurs propriétés physico-mécaniques sont effectués dans les laboratoires de produits forestiers des services forestiers brésiliens et de l'Université de Sao Paulo. Des contacts ont également été noués avec les entreprises participantes (Orsa Forestal) pour la sélection et la préparation du matériel nécessaire aux essais pilotes de planchers de bois.

L'Agence d'exécution effectue des activités supplémentaires non prévues au document de projet pour ce produit particulier, dont l'analyse dendrochronologique des essences concernées.

Les essences sélectionnées sont les suivantes :

- Angelim vermelho - *Dinizia excelsa* Ducke
 - Itaúba amarela - *Mezilaurus lindaviana* Schwacke & Mez
 - Cedrinho - *Erismia uncinatum* Warm.
 - Cupiúba - *Goupia glabra* Aubl.
 - Pequiá - *Caryocar villosum* (Aubl.) Pers.
 - Angelim da mata - *Hymenolobium excelsum* Ducke
 - Maparajuba - *Manilkara bidentada* (A. DC.) A. Chev.
 - Timborana - *Piptadenia gonoacantha* (Mart.) J.F.Macbr.
 - Sucupira amarela - *Bowdichia nitida* Spruce ex Benth.
 - Tachi preto - *Tachigali myrmecophyla* (Ducke) Ducke
 - Tanibuca folha pequena - *Buchenavia parvifolia* Ducke
 - Mandioqueira escamosa - *Qualea paraensis* Ducke
 - Castanha sapucaia - *Lecythis usitata* Miers
 - Jarana amarela - *Lecythis poiteaui* O.Berg
- Produit 2 « Proposer un modèle de fabrication plus efficace et intégrée » : la révision de la documentation pertinente et des enquêtes concernant les entreprises de revêtements de sol en rapport avec l'utilisation de résidus de bois ont été effectuées. Les informations obtenues à partir de ces sources sont exploitées dans la rédaction des versions préliminaires des manuels et la conception de l'atelier de formation à une meilleure valorisation des freintes et chutes de sciage. Les activités liées à la vérification des hygromètres électriques ont également commencé.
 - Au titre du Produit 3, programme de certification de la qualité : la révision des normes et spécifications internationales relatives aux parquets en bois massif est achevée.

En plus de ce qui précède, l'Agence d'exécution a également signé un mémorandum d'entente avec l'Université de Brasilia en juillet 2012 en vue d'un partenariat dans la recherche de la modification thermomécanique des essences à bois d'œuvre.

En ce qui concerne les finances du projet, les dépenses respectaient les normes budgétaires au moment de la préparation du présent rapport.

8. PD 448/07 Rev.2 (I) Exploitation durable et commercialisation d'une gamme de produits forestiers non ligneux (PFNL) en soutien à l'artisanat et au développement des collectivités rurales (Philippines)

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	450 082
Gouvernement du Japon :	\$EU	294 672
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	60 000
Gouvernement des Philippines :	\$EU	95 410

Agence d'exécution : Forest Products Research and Development Institute (FPRDI) en collaboration avec la Federation of Philippine Crafts Fair Traders Inc. (FPCFTI).

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-troisième (Yokohama, 2007)

Date de lancement : août 2009

Durée : Prévue : 24 mois
Écoulée : 36 mois

Ce projet qui vise à améliorer l'exploitation que font les populations locales des produits forestiers non ligneux (PFNL), comporte trois objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : Déterminer la disponibilité, l'intensité d'extraction, et la régénération naturelle des PFNL sélectionnés ;
- Objectif spécifique 2 : Améliorer les compétences techniques des cueilleurs et des producteurs artisanaux en vue d'augmenter la production, d'améliorer la qualité des produits et la commercialisation des PFNL et leur artisanat et ;
- Objectif spécifique 3 : Aider l'artisanat à s'organiser et les cueilleurs à acquérir un droit de jouissance et d'usufruit sur la forêt, et à assurer leur tenure forestière et leurs droits à long terme à gérer et à exploiter les massifs forestiers et leurs ressources en PFNL.

Le projet est axé sur certaines classes de PFNL : essences arborées, herbes, palmes, rampants et grimpants, bambou dans les provinces de Camarines Norte et de Quezon, qui sont énumérés ci-dessous :

Essences arborées	Herbes	Palmes	Rampants et grimpants	Bambous
<ul style="list-style-type: none"> · <i>Livistona rotundifolia</i> (Anahaw), · <i>Pandanus copelandii</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Camaeformis</i> <i>Donax</i> (Bamban), · <i>Setaria palmifolia</i> (Igotok). 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Calamus ornatus</i> (limuran), · <i>Calamus merrillii</i> (palsan), · <i>Calamus mindorensis</i> (tumalin) 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Stenochlaena palustris</i> (hagnaya), · <i>Flagellaria indica</i> (mise en baling-uai), · <i>Dicranopteris linearis</i> (tilob / lamon), · <i>Agelaea borneensis</i> (kamagsa), · <i>Lygodium circinatum</i> (nito), · <i>Raphidophora monticola</i> (lukmoy), · <i>Entada phaseoloides</i> (gugo), · <i>Ichnocarpus frutescens</i> (hinggiw), · <i>Freycineta sp.</i> (Vigne rouge), · <i>Scandens Tetracea</i> (katmon), · <i>Poikilospermum acuminé</i>, 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Dinochloa acuticlora</i>

			· <i>Bauhinia integrifolia</i> , · <i>Tinospora glabra</i> .	
--	--	--	---	--

Le projet a connu une prolongation de cinq mois sans fonds supplémentaires jusqu'au 31 décembre 2011, et à la date de la dernière réunion du Comité technique du projet (décembre 2011), la plupart des activités avaient été achevées, à l'exception de la plantation d'enrichissement, et de la rédaction du dernier rapport technique, du rapport d'achèvement et dernier rapport d'audit financier.

Les progrès vers la réalisation des produits en décembre 2011 se présentaient comme suit :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produit 1.1. Disponibilité des matériaux et ressources, intensité des extractions et de la croissance de régénération de PFNL sélectionnés déterminées et quantifiées : produit réalisé ; l'étude et l'inventaire des PFNL sélectionnés dans les stations du projet sont achevés.
- Produit 1.2 « Un rapport sur le volume et les rythme d'extraction des produits forestiers non ligneux, y compris cycle de croissance régénérants » : des informations sur les taux d'extraction ont été recueillies à partir d'entretiens validés par extrapolation des stocks, tandis que la croissance de régénération a été établie par des relevés sur les longueurs et les diamètres. Il a également été noté que les PFNL sélectionnés avaient été exploités dans la production de paniers, sacs, nattes, assiettes, balais et toits.
- Produit 1.3 « Loi-cadre destiné à réglementer la récolte des PFNL formulée et mise en œuvre » : quatre arrêtés territoriaux ont été rédigés, et en décembre 2011 leur adoption était attendue des collectivités territoriales concernées. Les arrêtés territoriaux proposent une formule de possibilités annuelles de coupes pérennisables (SAAC). Jusqu'à présent, seules existent des réglementations locales pour le rotin et *l'anahaw*.

Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 2.1 : Des cueilleurs de PFNL et des artisans de leur valorisation ayant bénéficié d'une formation technique sont prêts à promouvoir des régimes pérennes de cueillette et prélèvement de PFNL et la production d'objets artisanaux de haute qualité à partir de ces produits : au moment de la préparation du rapport, des formations avaient été enseignées dans les domaines suivants :
 - Récolte, valorisation, techniques de vannerie et blanchissage élémentaires et avancées pour la fabrication d'objets artisanaux,
 - Préparation et transformation des grimpants et rampants et application d'agents de conservation,
 - Techniques de production, cueillette et transformation de « l'herbe du tigre » (*Thysanolaena maxima*) pour l'artisanat,
 - Gemmage du Philippine *canarium*, et
 - Extraction et transformation de fibres.

Programmes de formation et moyens de diffusion dont des affiches, ont été préparés et distribués.

- Produit 2.2 « Amélioration et rentabilisation de la commercialisation des matières premières et des produits finis » : un projet de rapport a été présenté en décembre 2011 contenant des informations la filière de production, les prix et les marges bénéficiaires. Des liens ont été noués avec les artisans producteurs et la société exportatrice *Southgate Ltd* qui a fait connaître leur intérêt pour une mise en relation avec les communautés associées au projet s'agissant de la production artisanal, ce qui offre un potentiel de pérennisation des acquis du projet.
- Produit 3 « Organisation d'un petit groupement de producteur artisanal viable (...) » : des formations visant le développement des compétences ont été menées au cours de la deuxième année, les thèmes en étaient les suivants :
 - Rudiments de vannerie,

- Conception et développement de produits,
- Commercialisation des produits (coût, étiquetage, frais généraux), et
- Contrôle de qualité et finitions.

Les communautés ont également été formées et organisées pour participer à six salons professionnels dans le pays locaux, où ils ont pu vendre leurs produits et communiquer avec de potentiels acheteurs réguliers.

Pour l'objectif spécifique 3

- Produit 3.1 « identification des massifs forestiers prêts à recevoir l'application de la SIFMA » et 3.2 « Zones SIFMA attribuées pour la gestion et le développement » : au moment de la mise en œuvre du projet l'Agence d'exécution intervenait dans les zones SIFMA (Contrats sociaux d'aménagement forestier intégré), où des droits d'usufruit foncier avaient déjà été instaurés. Un total de sept stations de projet ont été sélectionnées (trois à Quezon et quatre à Camarines Norte), des protocoles d'accord ont été signés avec les collectivités en février 2010. Des permis d'exploitation (RUP) délivrés par le Bureau d'aménagement forestier avaient reçu leur aval préalable au moment de la réunion du Comité directeur du projet.
- Plantation d'enrichissement en PFNL les plus exploités : au moment de la dernière réunion du CDP, le degré de réalisation de ce produit était de 75%, et la perspective de son achèvement comptait parmi les motifs de demande de prolongation du projet.

L'AE a pris des mesures afin de garantir la pérennité des activités du projet à l'issue de son achèvement en collaborant avec les Associations de gestion forestière à base communautaire (CBFMAs) avec des droits d'usufruit foncier garantis sur 25 ans et reconductibles une fois ; en élaborant des politiques locales en faveur de la préservation des PFNL, et en nouant des liens avec d'autres organismes publics compétents et exportateurs de produits artisanaux.

L'Agence d'exécution a également présenté deux articles pour la revue AFT.

Problème : En dépit de l'achèvement des activités techniques, l'agence d'exécution n'a pas remis les rapports techniques finals, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier..

Proposition : Les comités voudront peut-être donner la parole au représentant des Philippines en vue de s'enquérir des derniers éléments d'information sur ce projet et pourront inviter instamment l'Agence d'exécution par l'intermédiaire du Gouvernement des Philippines à remettre à l'OIBT (Secrétariat) les rapports en instance dès que possible.

9. PD 457/07 Rev.5 (I) Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	1 887 714
Fonds commun pour les produits de base :	\$EU	1 253 345
Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) :	\$EU	634 369

Agence d'exécution : Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-quatrième (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Octobre 2011 (attendue)

Durée : Prévues : 48 mois
Écoulées : 09 mois

Ce projet doit assurer la socialisation et la mise en œuvre d'un mécanisme d'accompagnement destiné aux acteurs dans les filières bois en vue d'augmenter les capacités des PME des pays à exporter des produits ligneux transformés, grâce à :

- La mise en place d'une structure légère et fonctionnelle à l'appui de la transformation poussée du bois ;
- Une étude dressant l'état des lieux de la filière bois et une évaluation de son potentiel de croissance ; et
- Mise en place d'un plan d'action devant répondre aux besoins des PME et du secteur artisanal en vue de les rehausser dans la filière par la valorisation, la création d'emplois et l'augmentation des revenus.

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Agence d'exécution était en train de recruter le coordonnateur régional du projet et son assistant en vue d'entamer les activités du projet.

10. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	352 249
Gouvernement du Japon :	\$EU	212 522
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	80 000
Gouvernement du Liberia (FDA et Ministère de l'Education) :	\$EU	59 727

Agence d'exécution : *Forest Development Authority (FDA) et le ministère de l'Education (MoE), apportant leur concours au Forestry Training Institute (FTI) de Tubmanburg*

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-quatrième (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Août 2009

Durée : Prévue : 24 mois
Écoulée : 24 mois

Ce projet accompagnera le rétablissement de l'enseignement de la sylviculture destiné aux techniciens forestiers qui sont cadres moyens de l'institut de formation à la sylviculture (Forestry Training Institute, FTI) situé à Tubmanburg. Ce projet prévoit l'instauration d'un cursus fonctionnel, la formation de formateurs et une formation pratique immédiate des étudiants actuellement inscrits au FTI de formateurs. En outre, le projet dispensera un accompagnement au Groupe de travail national en train d'élaborer un plan stratégique d'enseignement de la sylviculture dans l'ensemble du Libéria.

Pendant la période considérée, les activités inscrites au plan des travaux du projet qui ont été menées à bien étaient les suivantes :

- La préparation de la version finale du nouveau programme a été achevée et diffusée. Les commentaires des parties prenantes ont été reçus et le programme sera bientôt imprimé ;
- En collaboration avec des partenaires et les conférenciers, la mise en œuvre du plan d'enseignement s'est poursuivie. L'école a reçu un soutien supplémentaire, notamment une installation d'eau potable de la part de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), une expertise du bâti effectuée par l'USAID, la mise en œuvre d'un SIG par les *Peace Corps* et des conférences sur l'aquaculture et la pêche données par le ministère de l'Agriculture ;
- Les travaux de rénovation de neuf dortoirs sont en cours ;
- L'entretien des installations de la bibliothèque s'est poursuivi et le FIT s'est mis à la recherche d'ouvrages qui doivent la maintenir fonctionnelle ;
- En collaboration avec l'Autorité du développement forestier (FDA), le FIT a identifié plusieurs organisations partenaires au sein de la profession, des ONG et des collectivités, et a organisé trois

semaines de travaux pratiques sur le terrain pour les 100 étudiants de haut niveau ;

- Le programme de formation sur le terrain a été rédigé et a fait l'objet d'observations des parties prenantes au projet. La mise à l'essai du programme sur le terrain a été lancée ; et
- Des compléments alimentaires pour les étudiants et le personnel ont été fournis grâce à des financements de l'OIBT, Mary's Meal et du gouvernement du Libéria.

Le Comité pourra inviter la délégation du Libéria à présenter des informations récentes sur la soumission du rapport d'audit financier.

11. PD 512/08 Rev.2 (I) Exploitation industrielle et commercialisation de dix essences à bois d'oeuvre à potentiel marchand de forêts secondaires et forêts primaires rélictuelles (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	691 992
Gouvernement du Japon :	\$EU	328 517
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	60 000
Gouvernement de Corée :	\$EU	10 000
AIDER/UNU :	\$EU	293 475

Agence d'exécution : Association pour la recherche et le développement intégrés (AIDER) en coopération avec l'Université nationale de Ucayali (UNU) et l'Institut national des ressources naturelles (INRENA)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2009)

Date de lancement : Août 2010

Durée : Prévue : 24 mois
Écoulée : 24 mois

Le projet vise à favoriser la réhabilitation et l'enrichissement de forêts secondaires et primaires rélictuelles en Amazonie péruvienne en réalisant des études technologiques devant déterminer la viabilité des essences à bois d'oeuvre qui abondent dans ce type particulier de forêts. Les résultats des études technologiques seront exploités dans l'identification de créneaux de marché pour ces essences en fonction de leurs propriétés technologiques.

L'état des travaux du projet conduisant à la réalisation de ses produits était le suivant en juin 2012 :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produit 1.1 « Caractérisation technologique des essences nouvelles : des essences à bois d'oeuvre moins utilisées ont été sélectionnés, et des essais de laboratoire sont menés à l'Université de Ucayally en conformité avec les normes internationales, telles que IAWA (Association Internationale des Anatomistes du Bois) et l'ASTM (American Society for Testing and Materials), avec des avancées significatives dans les essais physiques et mécaniques, la durabilité naturelle et la détermination des utilisations potentielles. Les essences étudiées sont les suivantes :
 - *Apeiba membranacea* (Maquizapa ñagcha),
 - *Apuleia mollaris* (Anacaspi),
 - *Brosimum utile* (Panguana),
 - *Croton matourensis* (aucatadijo),
 - *Jacaranda copaia* (huamanzamana),
 - *Matisia cordata* (Zapote),
 - *Septotheca tessmannii* (Utucuro),
 - *Schizolobium amazonicum* (Pashaco),
 - *Simauroma amara* (Marupa), et
 - *Terminalia oblonga* (yacushapana amarilla).

- Produit 1.2 « Proposition de conditions appropriées à la transformation primaire » : les activités ont commencé avec la rédaction des manuels et l'organisation des ateliers avec les entreprises. Le « Diagnostic des industries de première et deuxième transformation du bois et de la filière-bois à Pucallpa » s'est achevé et a été mis en ligne sur le site Web de l'OIBT.

Pour l'Objectif spécifique 2

Produit 2.1 « Diversification des produits et étude de prototypes valorisés » : la coordination avec l'industrie de transformation locale de Pucallpa s'opère sous la conduite de l'Agence d'exécution s'agissant de la conception et de la fabrication de prototypes de produits dérivés du bois des essences retenues, à savoir :

- El Mateo EIRL pour les produits d'emballage,
 - Industrial Montes pour meubles,
 - Industrial de Machimbrado Daniela pour les terrasses et les boiseries,
 - Consorcio Acosta pour les terrasses,
 - Industria Maderera Aguilar pour les terrasses
 - CITEMADERA pour les produits d'emballage et les boiseries.
- S'agissant des produits 2.2 et 2.3, un petit nombre d'activités ont été entamées.

À la date de rédaction du présent rapport, l'Agence d'exécution a présenté cinq rapports techniques, qui sont disponibles sur le site Web de l'OIBT http://www.itto.int/project_reports/. Le projet a engagé une bonne collaboration avec l'Université d'Ucayali à laquelle ont été associés de nombreux étudiants de la Faculté de foresterie, qui, par ce projet ont été en mesure de mener des recherches sur les espèces retenues, de rédiger leur thèse et d'obtenir le diplôme d'ingénieur forestier, trois étudiants ont obtenu le diplôme à la date du présent rapport. Les membres du Comité technique de pilotage, dont un représentant d'un bailleur de fonds (Etats-Unis), ont été en mesure d'assister à cette collaboration avec l'université et la profession.

12. PD 513/08 Rev.1 (I) Renforcer les capacités de valorisation et d'efficience du secteur des transformations du bois au Guyana

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	377 953
Gouvernement du Japon :	\$EU	234 640
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	44 000
Gouvernement du Guyana :	\$EU	99 313

Agence d'exécution : The Guyana Forestry Commission (GFC) -- Commission forestières guyanéenne)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-quatrième session (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Avril 2010

Durée : Prévue : 12 mois
Écoulée : 28 mois

L'objectif de ce projet est d'améliorer la capacité de la filière de transformation du bois grâce au développement d'un encadrement stratégique et au renforcement des capacités humaines. En reconnaissance de l'importance de bonnes pratiques pour résoudre les problèmes de machines et d'équipements appropriés, un modèle communautaire de valorisation industrielle sera élaboré en collaboration avec les parties prenantes, afin d'assurer une démonstration réaliste permettant la valorisation du secteur en particulier au niveau des collectivités de base.

À travers cela, le secteur de la transformation du bois bénéficiera de formations techniques pour augmenter les rendements matière et obtenir une meilleure valorisation des produits. Le secteur sera également guidé par une politique cohérente et un code de pratiques lui garantissant la pratique la meilleure pour la production, l'hygiène et sécurité et l'environnement. Le résultat net du projet sera d'augmenter les

revenus pour le secteur ainsi qu'une exploitation plus efficiente de la ressource forestière ce qui profitera à l'environnement local et mondial. Les créations d'emplois fourniront des moyens d'existence à des populations urbaines et rurales et seront particulièrement appréciées dans les zones où tous autres moyens de gagner sa vie sont limités.

Pendant la période considérée, toutes les activités ont été menées à leur terme et tous les produits ont été obtenus, à savoir :

- Le Code de pratique (CoP) pour les opérations de transformation du bois a été mis au point afin de dégager des informations détaillées sur les meilleures pratiques dont la mise en œuvre est recommandable pour valoriser au mieux les grumes et produire des débités qui répondent aux besoins des consommateurs ;
- Le Plan stratégique de renforcement des capacités pour le secteur de la transformation du bois a été lancé pour élaborer des actions spécifiques à engager dans les deux prochaines années pour le développement des ressources humaines, celui des infrastructures et des réseaux et la gestion du secteur de la valorisation industrielle du bois au Guyana ;
- Un manuel de formation détaillé couvrant 10 séances a été élaboré et testé avec les parties prenantes. Les domaines couverts ont été définis selon des pratiques proposées dans le Code de pratiques et les domaines de compétences identifiés pour les gestionnaires / superviseurs et techniciens / opérateurs ; et
- La scierie volante et la déligneuse ont été installées à l'intérieur de la concession forestière de l'association, et l'équipement des opérations de valorisation ont été installés dans la collectivité où résident les membres de l'association.

Les résultats ci-dessus ont assuré la bonne réalisation des objectifs spécifiques du projet, en produisant des impacts positifs sur les programmes sectoriels, l'environnement physique et social et les bénéficiaires ciblés. Les acteurs du secteur de la transformation du bois ont été bénéficiaires en disposant des fondations à partir desquelles ils peuvent améliorer leur compétitivité et la rentabilité de leur entreprise et, partant, accroître la contribution du secteur forestier au développement du Guyana.

Ayant reçu les rapports techniques et le rapport d'achèvement de la part de l'Agence d'exécution, dès réception finale du rapport d'audit financier du projet, celui-ci pourra être déclaré achevé.

13. PD 521/08 Rev.3 (I) Gestion forestière participative pour l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) autour de la zone protégée de Rinjani et Mutis Timau Mt dans le Nusa Tenggara en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	617 574
Gouvernement de Suisse :	\$EU	400 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	45 187
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	45 187
DG de la réhabilitation des terres et de la foresterie sociale :	\$EU	31 200
WWF et les services forestiers de la province de Nusa Tenggara Ouest :	\$EU	96 000

Agence d'exécution : DG de la gestion des bassins versants et de la foresterie sociale, Ministère des forêts en collaboration avec le programme WWF Indonesia Nusa Tenggara et les services forestiers de la province de Nusa Tenggara Ouest

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (avril 2010)

Date de lancement : juin 2011

Durée : Prévue : 24 mois
Écoulée : 14 mois

Ce projet vise à améliorer la participation des communautés locales à l'exploitation pérenne des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans l'intérêt de la préservation de l'aire naturelle protégée des monts Rinjani et Mutis Timau, ce qui est en conformité avec les prescriptions des Critères et indicateurs pour la gestion durable de la forêt tropicale (Série développement de politiques n°15 de l'OIBT). Le résultat de ce projet contribuera aussi à la gestion durable de la zone protégée de Nusa Tenggara en Indonésie. Le projet permettra la réalisation de deux produits : (1) Augmentation de la capacité des collectivités locales à l'obtention de permis d'exploitation des PFNL grâce à une série de formations ; le développement d'un modèle d'économie forestière de petite échelle et une campagne de vulgarisation destinée à améliorer la sensibilisation aux avantages économiques, sociaux et écologiques de l'Aire protégée, et (2) un plan pour des produits forestiers plus viables élaboré au terme d'un processus participatif.

Pendant la période considérée, des activités effectuées ont été les suivantes :

- Des modules de renforcement des capacités ont été mis au point pour la formation à la gestion forestière participative visant l'exploitation durable des PFNL dans les zones protégées. Les modules ont été formalisés en programme de formation par un décret du Chef du centre d'enseignement et de formation sylvicole. Des calendriers de formation ont été mis en place pour la communauté dans deux provinces (NTB et NTT), à partir août 2012 ;
- Un modèle d'économie forestière à petite échelle axé sur les PFNL est en cours d'élaboration. Ce modèle, destiné à la production de revenus dans les communautés locales, doit être mises en œuvre à titre pilote dans les villages sélectionnés ; et
- Des plans de gestion des PFNL pour le centre et le nord de Lombok ont été élaborés. Actuellement, le projet est en attente de l'agrément de son plan de gestion de PFNL de la part des chefs de district. Les plans de gestion sont élaborés au terme d'un processus participatif. Les produits PFNL dont la valorisation est considéré comme prioritaire sont le bancoulier, le durian, le jacquier, l'avocat, le miel, le bambou et un petit nombre de plantes médicinales.

L'équipe du projet a identifié un défaut de connaissances et de compétences du personnel de l'administration chargé de l'animation des groupes communautaires dans le développer leurs produits forestiers non ligneux. Les projets permettront d'améliorer cette situation en faisant participer ce personnel aux formations du projet et à ses activités.

14. PD 523/08 Rev.1 (I) Stratégie d'exploitation rentable du bois d'hévéa issu de sources pérennisées en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	907 794
Gouvernement du Japon :	\$EU	535 094
Japan Lumber Importers Association (JLIA) :	\$EU	50 000
Gouvernement de Corée :	\$EU	20 000
Gouvernement d'Indonésie /ISWA :	\$EU	302 700

Agence d'exécution : Indonesian Sawmill and Woodworking Association (ISWA) in collaboration with The Directorate General of Forestry Products Management (BPK)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Date de lancement : juin 2010

Durée : Prévue : 36 mois
Écoulée : 26 mois

Ce projet vise à contribuer à l'atténuation du problème du déficit de bois auquel se trouve confrontée la filière bois nationale ; pour ce faire il œuvre à l'exploitation efficiente de la biomasse du bois d'hévéa. L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'atténuation du problème de l'offre de bois en exploitant le bois d'hévéa, et son objectif spécifique est de promouvoir l'exploitation du bois d'hévéa issu de sources pérennes. Les produits attendus de ce projet sont les suivants : i) un intérêt accru pour l'exploitation

du bois d'hévéa appartenant à de grandes entreprises, ii) amélioration des incitations à exploiter le bois d'hévéa de petites plantations de même que les capacités à le faire ; iii) révision et renforcement des politiques publiques régissant l'exploitation des ressources du bois d'hévéa ; iv) progression des investissements dans l'exploitation du bois d'hévéa, et v) technologies appropriées disponibles pour l'exploitation du bois provenant de petites plantations d'hévéas.

Pendant la période considérée, les activités effectuées ont été les suivantes :

- Un atelier national sur «La formulation d'une politique et d'un plan d'action nationaux améliorés impliquant les principales parties prenantes en matière d'exploitation rentable du bois d'hévéa obtenu auprès d'arboriculteurs de l'hévéa et d'entreprises des zones de replantation" a été mené à Jakarta les 20-21 décembre 2011 dans la foulée de la deuxième réunion du Comité directeur du projet, le 22 décembre 2011. L'atelier a vivement recommandé qu'une ordonnance présidentielle (Inpres) soit formulée et appliquée par les principaux acteurs comme base juridique aux mesures nécessaires à l'exploitation du bois d'hévéa provenant de zones de replantation. L'ordonnance présidentielle (Inpres) est actuellement en cours de rédaction ;
- Deux séries de formation aux techniques de valorisation du bois d'hévéa ont été réalisées à Tangerang, province de Java Ouest (site du projet). Les participants à la formation ont été recrutés dans les provinces de Jambi, Java Ouest et Banten. Le nombre total des participants à la formation était de 37 personnes, et
- Amélioration des incitations et des capacités dans l'exploitation du bois provenant de plantations paysannes (Produit 2) a été menée à bien. En fonction des données disponibles et de la concertation menée avec les agriculteurs propriétaires de plantations d'hévéas dans quatre districts de Jambi et Sumatra Selatan, il a été constaté que les principaux déterminants du prix de ces grumes sont le volume par hectare et la distance de halage, tandis que les principaux obstacles à l'utilisation des billes d'hévéa des zones de replantation sont la dispersion des assiettes de coupe et la petitesse des superficies de récolte, leur mauvaise accessibilité, les distances de transport des produits de coupe vers des sites de transformation existants, et un prix des grumes donc faible, le manque de ressources pour replanter et le défaut d'accès au crédit bancaire en raison d'exigences de garanties, la qualité médiocre des grumes et la suspension des flux agricoles pendant 5 ans.

Le projet a connu un retard en raison de la dernière période de service des directeurs au sein de l'Agence d'exécution, mais les activités du projet sont à présent de nouveau en bonne voie.

15. PD 540/09 Rev.2 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	873 400
Gouvernement de Suisse :	\$EU	230 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	218 362
Chambre forestière nationale (CNF)	\$EU	425 078

Agence d'exécution : Chambre forestière nationale (CNF) du Pérou

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets d'automne, avril 2011

Date de lancement : septembre 2012 (attendue)

Durée : Prévue : 27 mois
Écoulée : 0 mois

Ce projet vise à améliorer les niveaux de rendement matière dans les entreprises travaillant le bois et les fabriques de meubles, et d'augmenter ainsi le volume et la valeur de leurs exportations, en rattachant la gestion pérenne de 12 millions d'hectares de forêts de production à la filière forêt-bois.

Les produits spécifiques attendus de ce projet sont les suivants : i) amélioration de la gestion des affaires et de la commercialisation, ii) modernisation de l'industrie du bois avec valorisation industrielle des produits, et iii) augmentation des exportations de produits ligneux et de meubles en bois.

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'accord de projet avait été signé et l'Agence d'exécution en était aux préparatifs à sa demande de décaissement de la première tranche de financement.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur accord d'exécution

1. **PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités en vue d'une exploitation efficiente et durable des ressources du bambou en Indonésie (Indonésie)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	872 032
Gouvernement du Japon :	\$EU	287 095
Gouvernement de Suisse :	\$EU	150 000
Gouvernement d'Australie :	\$EU	100 000
Gouvernement d'Indonésie :	\$EU	334 937

Agence d'exécution : Direction générale à l'aménagement des bassins versants et à la foresterie sociale (DGWMSF), Ministère des forêts en collaboration avec l'office des forêts du district de Bangli (BDFA)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai)

Date de lancement :

Durée : 36 mois

[C] Projets et avant-projets en attente de leur financement

1. **PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Réseau OIBT d'échange d'information et d'appui aux projets [Phase I et Phase II] (Mondial)**

Budget et sources de financement :

Budget total : \$EU 6 100 260.97

Phase I

Fonds du Partenariat de Bali : \$EU 505 556.00

Gouvernement des Etats-Unis. : \$EU 1 085.97

Phase II

Fonds du Partenariat de Bali : \$EU 3 893 913.00

Gouvernement du Japon : \$EU 216 017.00

Fonds libres d'affectation : \$EU 1 180 000.00

Financement en attente pour 2013 (activité essentielle) : \$EU 303 689.00

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat)

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt-sixième (Chiang Mai, 1999)

Date de lancement : décembre 1999

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

Comme indiqué dans la section A, paragraphe 3 ci-dessus, il est prévu que ce projet sera financé au titre des de la composante du budget administratif consacrée aux activités essentielles à compter de 2013. Dans ce cas, le projet peut être déclaré terminé et les montants en attente indiqués dans la section A, paragraphe 3 remplacés par le montant correspondant à l'activité de base comme demandé dans le Programme de travail biennal 2013-2014 et indiqué ci-dessus.

2. PD 520/08 Rev.3 (I) *Projet pilote sur la gouvernance forestière dans le département colombien d'Antioquia*

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	577 553
Contribution OIBT :	\$EU	454 518
Gouvernement d'Indonésie (FPRDC) :	\$EU	123 035

Agence d'exécution : Centre de recherche-développement sur les produits forestiers (FPRDC)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets d'automne, octobre 2011

Durée : 36 mois

3. PD 522/08 Rev.3 (I) *Propriétés, transformation et commercialisation des produits en teck des plantations villageoises de teck de Java et d'Indonésie orientale*

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	618 150
Contribution OIBT :	\$EU	452 688
Gouvernement d'Indonésie :	\$EU	165 462

Agence d'exécution : Faculté de foresterie de l'université Gadjah Mada en collaboration avec l'Agence de recherche et développement forestier, Ministère des Forêts, Gouvernement d'Indonésie

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets d'automne (octobre 2011)

Durée : 36 mois

4. PD 549/09 Rev.3 (I,F,M) *Provenance, évaluation, caractérisation technologique du bois et étude de marché relatives au balsa (*Ochroma pyramidale* Cav.) de la forêt de Lacandon du Chiapas au Mexique*

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	885 230
Contribution OIBT :	\$EU	635 918
Gouvernement du Mexique	\$EU	249 312
Autres sources :		

Agence d'exécution : ETNOBIOLOGÍA PARA LA CONSERVACIÓN A. C.

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2009)

Durée : 36 mois

Le projet a été présenté de nouveau en vertu des dispositions de caducité [Décision 2(X), document ITTC (X)/15] et a été approuvé lors du cycle des projets du printemps 2012.

5. PD 608/11 Rev.1 (I) Initiative de réduction de l’empreinte carbone et d’amélioration de l’exploitation des produits ligneux tropicaux malaisiens s’appuyant sur une analyse du cycle de vie (Malaisie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	992 348.80
Contribution OIBT :	\$EU	607 348.80
Gouvernement de Malaisie :	\$EU	265 000.00
Autres sources :	\$EU	120 000.00

Agence d’exécution : Forest Research Institute de Malaisie (FRIM))

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (avril 2012)

Durée : 36 mois

6. PD 612/11 Rev.2 (I) Développement rural communautaire par une production rentable de charbon de bois et de briquettes à partir de rebuts de coupes forestière et de biomasse du maïs dans le district Afram Plains de la République du Ghana (Ghana)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	754 692
Contribution OIBT :	\$EU	550 692
Gouvernement du Ghana :	\$EU	204 000

Agence d’exécution : KOFORIDUA POLYTECHNIC en collaboration avec l’Institut de recherche forestière du Ghana (FORIG)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2009)

Durée : 24 mois

* * *